

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'institution catholique des sourds-muets pour la Province de Québec, à Mile-End, près de Montréal, sous la direction des Révds Clercs de St Viateur.—Cancellation des terres occupées par les colons dans la Province de Québec.

Causerie agricole : L'élevage des poules (Suite).—De la manière d'élever les poussins.—Des maladies de la volaille : Pèpie; poux et puces; flux du ventre; catarrhes et fluxions, inflammations et taies, ou cataractes sur les yeux.

Sujets divers : L'éducation des animaux.—Respectons les oiseaux.—Application de l'engrais dans les jardins.—Trompage et fermentation de l'avoine pour les chevaux.

Choses et autres : Prime offerte aux abonnés de la *Semaine Religieuse*, journal hebdomadaire publié à Montréal, sous le haut patronage de Mgr Fabre, évêque de Montréal.—Nos instruments agricoles.—Saisie de boissons dans différentes maisons où on en fait le commerce sans avoir obtenu une licence.

Recettes : Rhume de poitrine ou bronchite.—Moyen infaillible de bien dégraisser les étoffes de soie.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," du 22 au 27 janvier (23me liste).—M. Joseph Roy dit Desjardins, Ste Hélène de Kamouraska;—M. Alphonse Bernier, Montmagny;—M. Chs Gratton, Sr., Alfred Township, Ontario;—M. Médéric Gareau, St Victor d'Alfred, Ontario;—MM. Evangeliste Demers et Joseph Gosselin, St Agapit de Beauvivo. —Nos remerciements les plus sincères.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellin, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Collège des clercs de St Viateur.—Les ministres de la législature locale, l'hon. M. Ross, premier ministre de la province de Québec, les honorables MM. Flynn et Beaubien, ont visité hier matin, cette institution, afin de prendre connaissance de l'opportunité de faire subir différentes améliorations à cet établissement, qui depuis qu'il existe parmi nous, a rendu tant de services à notre population canadienne-française.

Cette institution a été fondée en 1848, et a été placée sous le patronage de l'évêque de Montréal et du séminaire de St Sulpice et est subventionnée par le gouvernement provincial.

Elle est destinée aux enfants entièrement ou partiellement muets, dont l'éducation ne peut être faite dans les écoles communes.

Le cours complet est de huit ans.

Il y a deux méthodes d'enseignement bien distinctes l'une de l'autre, la méthode orale et la méthode d'actylogique, inventée par l'abbé de l'Épée, en France, au siècle dernier.

La première instruit le sourd-muet à l'aide de la parole et de la lecture sur les livres à l'exclusion de tout signe; elle lui apprend à lire sur les lèvres de la personne qu'il regarde attentivement et à reproduire par l'imitation du jeu des organes de la voix, qu'il observe chez son interlocuteur, des sons qu'il n'entend pas physiquement, mais qu'il perçoit mentalement.

La seconde méthode, appelée méthode "française" apprend à faire usage de la langue des signes.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur montrant à l'aide de quels procédés pratiques, l'on parvient à initier les élèves au laborieux apprentissage de l'articulation, enseigné dans le moment actuel à 68 élèves.

"Le professeur place l'élève devant un miroir; puis il serre les lèvres, met le doigt de l'enfant devant sa bouche et prononce avec force P.

L'enfant a senti l'air s'échapper des poumons; il imite son maître et réussit ordinairement sans peine à produire ce son qui forme la base pour B T, D, K, et G.

Prenons la voyelle A, la bouche est naturellement ouverte; la langue reste immobile et bien étendue jusqu'aux dents inférieures; l'air est fortement expulsé de la poitrine et produit un mouvement dans le larynx, mouvement que l'enfant peut aisément sentir en touchant la gorge de son maître.

Il essaie à plusieurs reprises de l'imiter et finit par prononcer A, avec plus ou moins de clarté.

On passe ensuite, du moins en suivant l'ordre le plus généralement admis, aux autres consonnes, aux voyelles, *o, ou, e, i*, aux diphthongues et aux voyelles nasales, qui présentent une difficulté toute particulière à cause de leur ressemblance pour l'œil avec les consonnes correspondantes.

Mais avant que tous ces sons phonétiques soient appris, on cherche à former des syllabes et des petits mots, comme: bas, faux, chou de scie, dont les objets sont toujours présentés aux yeux, soit en nature, soit en image, et ces petits mots nous servent de point de départ dans notre enseignement proprement dit.

L'enfant privé de l'ouïe saisit notre parole par l'œil et remplace ainsi l'un des sens par l'autre. Comme il doit lire sur nos lèvres, son interlocuteur est obligé de se placer en face de lui, pour que le sourd-muet puisse bien voir le jeu des organes de la voix et leurs positions respectives.

Cet exercice demande, de la part de l'enfant, une grande attention et nous montre en même temps d'une manière frappante jusqu'à quel point la vue est perfectible. La lecture sur les lèvres et l'écriture suivent pas à pas l'articulation, de sorte que nous pouvons dire: chaque mot et chaque proposition prononcés sont compris et correctement lus et écrits.

Les premiers mots, indiqués plus haut, sont suivis d'autres, commençant et se terminant par une consonne, et composés de deux ou trois syllabes. Puis on fait distinguer les couleurs, les propriétés les plus frappantes des corps, des actions, et l'on forme, avec l'aide de ces mots, de petites phrases comme: *le ciel est bleu, la maison est haute, le poisson nage, le vent souffle*, etc., etc.

A mesure que le vocabulaire de l'enfant et son intelligence se développent, on exerce les formes grammaticales les plus faciles et les plus urgentes pour le moment; telles que l'emploi de l'imperatif, du pronom personnel, de l'interrogation, du présent, du passé et du futur, du régime direct, de la négation, du genre, de l'adjectif, du pluriel, de la proposition, etc., etc. Enfin on arrive à de petites narrations et à la description dans sa forme facile et simple.

Plus nous avançons, plus notre enseignement se rapproche de celui de l'école ordinaire, si bien que, vers la fin de la troisième année, nous pouvons nous servir des manuels des écoles publiques destinés aux enfants entendants.

Les honorables ministres furent reçus dans la grande salle de réception où se trouvaient le personnel de l'institution entre autres le Révd Père A. Boucher, Ptre., S. V. le Père Mi. haud, Ptre., S. V. le Révd Père F. M. A. Charost C. S. V., le Révd M. Trépanier,

chapelain de l'institution, le Révd M. Reid et plusieurs autres personnes. Un jeune élève de l'institution, M. Théodule Fortin, adressa d'après la méthode orale quelques paroles de bienvenue aux honorables ministres et exécuta son rôle avec le plus grand succès.

Deux autres jeunes élèves, MM. Alfred Donaldson et Ilas Désilets récitèrent le *Pater* et l'*Ave* avec une articulation étonnante.

Puis les ministres firent la visite de l'établissement afin de constater par eux-mêmes l'insuffisance du local.

D'abord ils visitèrent la salle d'exercices de la communauté, où se trouvaient 25 religieux, puis ils visitèrent les différentes classes où 7 jeunes élèves rendirent avec une habileté étonnante le sujet de composition suivant "La description du collège."

Un jeune élève de 13 ans, répondit à plusieurs questions difficiles de la géographie qui prouvèrent que les professeurs du Collège des Clercs de St-Viateur ne négligent rien pour donner à leurs élèves une éducation pratique. Puis ils firent la visite des différents ateliers, qui sont sous la direction d'un frère de l'établissement et dans lesquels les jeunes élèves travaillent le métier de leur choix.

Le département des cordonniers se compose de 20 élèves et celui des tailleurs de 50.

Le département des relieurs en comprend 15 et celui des imprimeurs et compositeurs 25.

Puis on fait la visite de la chapelle, où tous les dimanches, se donnent l'instruction, qui est traduite aux élèves d'après leur méthode respective.

Ensuite, vint la visite des réfectoires où un magnifique et splendide dîner avait été préparé aux honorables ministres.

M. Trépanier fait ensuite appel à la générosité du gouvernement.

Il leur montra l'exiguïté du local, qui, construit d'abord pour abriter 20 élèves, en contient aujourd'hui 123.

Un seul appartement sert à la fois de salle de récréation, d'étude et de classe pour les élèves qui suivent la méthode française. Nécessairement, ces enfants respirant sans cesse une quantité d'air vicié, mesuré avec parcimonie, sont inévitablement exposés à contracter le germe de maladies dangereuses vivant dans une atmosphère où ils s'étiolent et dépérissent.

Nous nous voyons, dit-il, dans la nécessité de fermer, tous les jours, les portes de notre établissement à un grand nombre de jeunes gens, vu l'exiguïté de notre local.

Il me semble, dit-il, que le Gouvernement devrait se faire une obligation d'encourager cette institution, si utile au pays.

Il existe dans la république américaine 55 institutions bâties et entretenues aux frais du trésor public, et suivant les rapports officiels chaque élève coûte annuellement au gouvernement \$300. De son côté, la législature d'Ontario, après avoir voté les subsides nécessaires à la fondation d'un établissement à Belleville, continue à allouer une somme annuelle de \$157.63 par sourd-muet.

Le Gouvernement nous donne à nous qu'une action de \$5,000 qui, distribuée entre nos élèves donne à chacun une part variant de \$20 à \$50.

Nous comptons donc, ajoute-t-il, sur le gouvernement, et nous espérons qu'il saura nous donner les moyens d'envisager notre position d'une manière convenable. Nous sommes persuadés que si notre local nous permettait de recevoir un plus grand nombre d'élèves, cela augmenterait sans aucun doute le niveau de nos études et nous permettrait d'avoir une meilleure classification. L'hon. M. Ross répondit qu'il était persuadé sans doute, de l'agrandissement du local mais aujourd'hui, dit-il, j'en suis encore convaincu davantage.

La tâche à laquelle vous vous dévouez excite mon admiration.

Je m'occuperai, n'en doutez pas, de la commission que vous venez de me présenter, et j'espère que le Gouvernement secondera mes efforts.

Les honorables ministres dirent adieu aux Clercs de St. Viateur vers 2 heures p. m. et partirent pour la ville où les appelaient leurs occupations.—*L'Etendard.*

Annulation des terres.—La *Gazette Officielle* de Québec annonçait dernièrement que certains lots de terre occupés par les colons, dans le comté d'Ottawa, allaient être confisqués parce que les conditions d'achat n'avaient pas été remplies.

Sur les représentations qui lui ont été faites, cependant, le commissaire des terres de la couronne, l'honorable M. Lynch, a bien voulu donner aux retardataires une chance de s'acquitter de leurs obligations. Dans une lettre adressée à MM. Wright et Duhamel, députés du comté d'Ottawa, l'honorable ministre annonce que le gouvernement a décidé d'accorder aux colons dont les lots allaient être confisqués, les délais suivants :

Un délai de trois mois à ceux qui n'ont pas acheté leurs lots directement du département afin de leur permettre de produire un transfert; un délai d'un an à ceux qui n'ont pas rempli les conditions d'établissement et de culture afin de leur permettre de le faire; et enfin un délai d'un an à ceux qui, étant en retard dans leurs paiements, peuvent les effectuer et payer les intérêts.

L'honorable M. Lynch attire de plus l'attention de ceux qui sont dans cette dernière classe, que par arrêté du conseil, il est autorisé à accorder à ceux qui paieront leurs arriérés avant le 1er juillet prochain, une réduction de 25 pour cent sur les intérêts dus à cette époque.

Les avis nécessaires ayant été donnés, les cancellations auront lieu en conséquence, à l'expiration des délais ci haut désignés dans tous les cas où les parties intéressées n'auront pas profité de l'indulgence du Gouvernement.

CAUSERIE AGRICOLE

L'ÉLEVAGE DES POULES (Suite).

De la manière d'élever les poussins.—Le lendemain que les poulets sont éclos, on les mettra, avec leur mère, sous une cage d'osier, dans un endroit de la basse cour bien exposé au soleil, car la chaleur les fortifie; c'est pourquoi, on quelque endroit qu'on les mette, il faut qu'ils soient toujours à couvert de la pluie et des vents qui les moisiront ou les feraient mourir promptement. Ils ne sauraient être

tenus trop chaudement, car cet animal est originaire des pays chauds qui on sont remplis: la Perse est son pays primitif.

La nourriture des poulets, pendant les premiers jours, sera de millet cru, d'orge, de seigle, d'avoine ou de blé bouilli. On leur fera quelquefois tromper de la mie de pain dans du vin, et le plus ordinairement dans du lait ou dans du caillé, ou on leur donnera seulement, mêlée avec des jaunes d'œufs: tout cela les excite à manger avec appétit et les engraisse.

Les feuilles de poireaux hachés menus et mêlés avec du fromage mou, leur sont encore bons.

A mesure qu'ils croîtront, de deux jours en deux jours on leur donnera des poireaux bien hachés. Ils aiment beaucoup cet aliment qui leur sert de remède, les échauffe et leur fortifie le cœur; surtout l'eau claire et nette ne doit pas leur être épargnée, de peur de la pépie.

De temps en temps on les fait sortir pour leur faire prendre l'air et les fortifier; mais il faut que ce soit à propos, car on les mettrait en danger de mourir. La moindre pluie suffit pour les moisir et les faire mourir. C'est pourquoi, dès le commencement, lorsque le soleil se montrera, on les y exposera pendant quelques heures sous leur mère, s'ils ne sont pas assez forts pour être abandonnés pendant deux à trois heures à eux mêmes avec leur mère dans la basse-cour. On continue ces soins jusqu'à ce qu'étant devenus plus gros, on les laisse sortir tout-à-fait, ce qui va ordinairement à quinze jours.

En général, pour élever avec succès des poulets, à compter du moment qu'ils sont éclos, on ne doit jamais perdre de vue ces maximes: lieu chaud et exempt de toute humidité, propreté la plus scrupuleuse, nourriture et boisson renouvelées et appropriées, mettre les poussins au soleil autant que les circonstances le permettront, et s'il est trop actif, couvrir le haut de la cage avec un linge, une planche, etc., qui les mettra à l'ombre sans les priver de la chaleur; et enfin les mettre à l'abri du vent et des pluies.

Pour avoir plus d'œufs, et plus de poules prêtes à couvrir de nouveau, on donne à mener à une seule poule autant de poussins qu'elle en peut conduire; pour peu qu'elle soit grosse, elle en tient sous ses ailes et en conduit jusqu'à trente: ainsi, quand on a plusieurs couvées à la fois, on donne jusqu'à vingt-cinq ou trente poussins à conduire à la même poule, et on remet les autres mères avec le reste de la volaille de la basse cour pour y pondre et couvrir de nouveau.

DES MALADIES DE LA VOLAILLE.

Pépie.—Cette maladie, à laquelle les poules communes sont fort sujettes, se connaît lorsqu'elles ne veulent ni boire ni manger, qu'elles commencent à buisser les ailes, et qu'elles ne les serrent plus exactement contre le corps. La pépie est une pellicule blanche et sèche, qui se forme sur la langue des poules qui ont ou la bouche trop échauffée, ou qui ont manqué d'eau, ou bien qui en ont bu de mauvaise.

Ce mal leur arrive ordinairement vers le temps des moissons, à l'époque des grandes chaleurs qui y contribent beaucoup.

L'opération est facile à faire pour les en guérir. Il n'y a qu'à assujettir le corps avec ses jambes, leur ouvrir le bec, et avec une aiguille ou une épingle, leur lever doucement le cartilage blanchâtre qui est à la langue; ensuite on leur lave la langue et le bec avec du vinaigre ou du vin un peu chaud, ou avec de la salive seule, ou bien on leur frotte la plaie avec du sel écrasé bien fin.

Après cette opération, il ne faut pas mettre les poules atteintes de pepie avec les autres poules. Comme cette maladie n'a été causée que par une chaleur interne, il faut en guérir la cause; et pour éteindre le feu, qui, des entrailles, s'est porté à la langue, on enfermera ces poules sous une mue pendant deux ou trois jours, et on leur donnera à boire de l'eau claire, dans laquelle on mettra tremper de la graine de melon ou de concombre; au bout de ce temps on jettera un peu de sucre ordinaire, dans leur eau, pendant deux jours encore, ne prenant pour nourriture, avec cette eau, que de l'orge, et quelquefois du son détrempé. Après ce traitement, les poules se porteront bien, et pourront être lâchées avec les autres.

Poux et puces.—La vermine vient aux poules quand elles couvent; elles n'ont plus alors de quoi se rouler et se nettoyer, lorsque l'ordure croupit dans le poulailler. Le remède est de les frotter de beurre et d'huile, et de les tenir proprement.

Flux de ventre.—Les poules qui pâturent de l'herbe sans manger de grain, y sont sujettes. On remédie à ce mal, en leur donnant pendant deux ou trois jours des jannes d'œufs durcis, hachées et mêlées à de l'orge bouillie, ou bien de la farine d'orge et autant de cire, le tout détrempé dans du vin, dont on fait de petites pilules, qu'on leur donne à manger avant tout autre nourriture.

Paresse du ventre.—Cette maladie, contraire à la précédente, arrive principalement aux jeunes poulets. Pour y remédier on leur ôte d'abord les plumes du croupion et des entre-cuisses. Pour faciliter l'évacuation, on prend des bettes ou des laitues qu'on hache bien menues, et qu'on mêle avec de la farine de seigle, du son et de l'eau dans laquelle on aura mis un peu de miel.

Ou on arrache au poulet les plus plumes autour du fondement; on l'ouvre avec une plume ou un bout de paille frottée d'huile, et incontinent le ventre se lâche, et la fièvre sort.

Catarres et fluxions, inflammations et taies, ou cataractes sur les yeux.—Le catarre, qui est une fluxion des humeurs de la tête sur quelque partie du corps, vient aux poules par le grand froid, par le grand chaud, ou par une grande réplétion du cerveau. Celles qui ont de ces maladies sont dégoûtées et reniflent souvent; on les guérit en leur traversant les naseaux avec une petite plume pour faire couler l'humeur, et la fluxion se jette sur les yeux ou à côté du bec; ou si elle cause une tumeur, on ouvre l'œil ou la tumeur pour faire sortir la matière, et on met sur la plaie un peu de sel broyé.

La volaille est fort sujette à avoir mal aux yeux, et à devenir aveugle, si l'on y remédie promptement; ce qui se connaît à leurs yeux chassieux, à certaines petites plumes frisées qui les environnent et lorsqu'elles ont la crête pâle et la tête baissée.

L'inflammation, les taies sur les yeux, et généralement les fluxions auxquels elles sont sujettes, proviennent d'une grande acrimonie, qui les ronge et leur picote les yeux: les lupins, entr'autres nourritures, font ce mauvais effet. Ainsi, pour guérir ces maux, il faut en chasser la cause intérieure. Pour cela, on commencera à mettre les poules malades sous une mue, on prendra ensuite des feuilles de bettes blanches, et en ayant tiré le jus, on le mêlera avec un peu de sucre, dont on fera une liqueur, qu'on donnera à boire aux poules de deux jours l'un alternativement, l'espace de cinq à six jours.

Ou bien on leur donnera des feuilles de bettes blanches hachées bien menues dans du son de seigle, et de temps un peu de millet pour les ragôter. Les premiers jours, on mettra dans leur eau un peu de jus de feuilles de bettes blanches.

Pour la fluxion qui vient de morfondure, ou d'avoir bu de l'eau glacée, ou d'avoir couché au clair de la lune, il faut leur passer une plume à travers les naseaux pour procurer l'écoulement de la fluxion dont l'engorgement pourrait les rendre aveugles.

Le jus de pourpier sauvage est très bon encore pour leur bassiner les yeux. Le blanc d'œuf battu avec un morceau d'alun est un excellent remède.

Tous ces remèdes n'ayant rien de contraire les uns aux autres, on peut aisément les employer en même temps, en proportionnant la dose.

Ou s'en sert aussi contre les taies ou cataractes des yeux, car elles viennent de la même cause que l'inflammation. Le sucre candi, l'urine ou l'alun y sont très propres.—(A suivre.)

L'éducation des animaux.

La plus grande partie des animaux sont susceptibles d'éducation, et cette éducation peut être plus ou moins complète, selon l'espèce et selon les individus, parce que parmi les animaux il y en a comme parmi les hommes ayant des têtes dures et incapables d'apprendre quelque chose. Pour citer un exemple de la vérité de cette assertion il suffit de noter que chaque fois que deux chevaux sont attelés ensemble, celui qui doit les guider fait toujours en sorte de mettre à la tête le plus intelligent et le plus docile.

Les éléphants des Cingales ont bien des fois montré le degré de leur intelligence et de leur obéissance. Cette année dans les cercles de France et d'Angleterre, on exhibait à prix spéciaux, des chevaux, des bœufs, des ânes et enfin des mulots dits savants. Quant aux chiens, on n'exagère pas et on n'offense pas notre dignité en disant qu'il y en a de beaucoup plus intelligents que bien des Français.

Parmi les insectes—quo personne ne rie, car c'est un docte naturaliste qui l'affirme—parmi les insectes donc, les puces semblent très susceptibles d'éducation, mais les abeilles ne sont pas surpassées par les autres. On lisait, de fait, dans une chronique de la fin du dix-huitième siècle, la notice suivante:

« Les abeilles de MM. Wildenson et Plymouth possèdent une éducation très notable.

« La Société des Arts à Londres a pu constater elle-même ce fait. De sa résidence, M. Plymouth est parti pour Londres avec trois essaims d'abeilles qu'il

avait avec lui, une partie sur le visage, une partie sur les épaules et une partie dans la poche. Arrivé à Londres, il fit placer trois ruches dans la salle de la Société des Arts et Métiers, dont les membres étaient présents; puis M. Plymouth donna un coup de sifflet. A ce signal toutes les abeilles l'ont abandonné et chaque essaim alla se mettre à l'abri dans sa propre ruche; à un deuxième coup de sifflet, les innombrables petites bêtes ont repris leur poste sur la personne de M. Plymouth. Cet exercice fut répété plusieurs fois en présence de nombreux spectateurs sans qu'un seul ait été piqué par les abeilles.

« La singularité du cas a valu aux éleveurs un prix et ils l'avaient bien mérité. »

Actuellement à Paris, au Cirque d'hiver, les oies dressées par M. Franconi font fureur.—*La Revue des Eleveurs.*

Respectons les oiseaux.

Les oiseaux ne sont pas seulement d'agréables chanteurs, mais ils sont aussi chargés de protéger nos récoltes contre les insectes et les vers nuisibles qui se multiplient à l'infini et qui onlèvent aux cultivateurs le fruit de leurs labours. Ils s'acquittent de cette tâche avec une ponctualité qui ne s'est jamais démentie, un courage et une ardeur qu'on n'aurait pas cru trouver dans des êtres pour la plupart si faibles.

Chaque année, dans la belle saison, nous avons à signaler l'invasion de plus en plus générale des vergers et des forêts par des insectes jusqu'alors inconnues et qui nous viennent on ne sait d'où.

Nul doute que la chasse des oiseaux qui se fait d'une manière opiniâtre, sans que nous songions à en punir les coupables, a pour conséquence funeste de favoriser ces mêmes ravages des chenilles dans nos bois et nos jardins. Il serait bien temps cependant de mettre un terme à ces abus, qui finira par amener la destruction d'une foule de petits oiseaux.

Dans nombre de localités, lorsque nous parcourons les bois durant le printemps et l'automne, nous les trouvons remplis de pièges cruels. Ainsi un appui trompeur offert à l'oiseau s'échappe à l'instant qu'il s'y pose, et la charmante créature ailée, les pattes brisées et garrottées, s'y débat en vain jusqu'à la mort. On a remarqué que, dans les années où beaucoup d'oiseaux insectivores sont détruits, les arbres sont bien plus dépourvus de feuilles, et que les arbres des vergers et des jardins donnent moins de fruits.

Si nous voulons la conservation des fruits de nos jardins et de nos vergers, ne détruisons pas les oiseaux insectivores; leur existence assure seule la destruction des chenilles. L'homme n'est qu'un auxiliaire bien faible pour la chasse aux insectes, il ne possède ni la perfection des sens ni les instincts qui nous sent l'oiseau, à toute heure du jour, à s'emparer des ennemis de nos récoltes; il n'en peut détruire qu'un petit nombre, et encore son insouciance lutte elle souvent contre son propre intérêt qu'il ignore et contre la loi qui prévoit.

Avec les petits oiseaux, nous conservons les fruits de nos jardins, nourriture du pauvre et du riche.

Application de l'engrais liquide dans les jardins.

L'une des erreurs les plus fréquentes que commettent les amateurs d'horticulture est de donner trop d'engrais. Pour cultiver convenablement les plantes, il ne faut en enfouir dans le sol que très-peu ou point à l'état pur, car il provoque toujours un développement excessif de feuillage et de lignoux aux dépens des fleurs. C'est sous forme de liquide qu'il convient d'appliquer l'engrais, qui doit être très-faible, surtout quand il est de nature stimulante, comme le guano. Son principal mérite consiste en ce que son action peut être facilement contrôlée et dirigée à volonté, soit pour produire et maintenir une croissance exubérante, ou en vue d'un tout autre résultat. Si l'on désire obtenir du bois et du feuillage, il faut distribuer l'engrais aussitôt que les bourgeons commencent à s'enfler au printemps, ou lorsque les fleurs se développent. Cet accroissement peut être entretenu toute la saison au moyen d'applications fréquentes de matière fertilisante, mais il ne doit jamais être continué au-delà du 1er août, car le développement cesse naturellement alors, le bois se durcit à mesure que la saison s'avance, et finit par s'ajouter pour le repos hivernal de la plante. L'usage de l'engrais, après cette époque, aurait pour résultat de prolonger indûment la croissance, et le bois, n'ayant plus le temps de se durcir, périrait pendant l'hiver.

Lorsque l'on recherche la reproduction de belles fleurs, les arrosements d'engrais doivent se faire dès que les boutons sont bien formés et qu'ils commencent à grossir; ils provoquent alors un plus grand développement des pétales, ainsi que le coloration plus vive; une application trop prématurée peut cependant amener la formation de fleurs monstrueuses. Les fraisiers que l'on arrose ainsi produisent des fruits plus grands et mieux formés; les rosiers portent des fleurs beaucoup plus grandes et plus colorées. Chez quelques plantes bulbeuses cependant, telles que les tulipes, les jacinthes, etc., la vigueur des fleurs dépend de celle du feuillage de la saison précédente, le résultat de son action vitale étant ommagasiné dans la bulbe pour servir à la floraison. Pour les arbres fruitiers, le moment favorable de son application est celui où le fruit étant formé, il commence à se nouer; il est inutile pendant la période de floraison, car la grandeur et la couleur de la fleur n'influencent ni la taille ni la saveur du produit. Si l'engrais est trop fort, il amène le développement excessif du feuillage, et l'on peut craindre alors que le fruit n'avorte, car, sous son action stimulante, toute l'énergie du végétal est dévolue à la production des feuilles. A mesure que la saison de la maturation du fruit approche, il faut diminuer graduellement la quantité d'engrais; sinon, le fruit, tout en étant grand et beau, deviendrait aqueux et perdrait beaucoup de sa saveur.

Le meilleur mode de distribution de l'engrais, en plein air, consiste à creuser des trous près des arbres et des plantes ou vers l'extrémité des racines, au moyen d'un pieu ou d'un levier.

Ces trous peuvent avoir de 1 à 3 pouces de diamètre et une profondeur de 12 à 18, on les remplit de liquide. Le sol en contact avec les racines s'en imprègne immédiatement, et rien ne se perd par évaporation, ainsi que cela a lieu lorsqu'on arrose la surface

du terrain. Ce moyen est aussi très-efficace pour arroser les plantes en plein air pendant les sécheresses. Le nombre des trous doit se rapporter à la taille de l'arbre ou de la plante; un trou par deux pieds carrés de terrain suffit généralement. Si le temps est fort sec, l'engrais doit être fort dilué; dans le cas contraire, il peut être concentré.

On peut se régler d'après les mesures suivantes pour préparer l'engrais destiné aux arrosements du plein air et appliqué tous les quinze jours environ.

Pour un baril d'eau contenant 63 gallons, on ajoute un boisseau de fumier de cheval, la même quantité de fumier de mouton, ou bien un demi-boisseau de fumier de poule, ou un demi-boisseau de suie, ou bien encore 6 livres de guano. On laisse reposer le liquide deux ou trois jours avant de s'en servir, en ayant soin de le remuer chaque jour, et l'on n'emploiera que la partie liquide.

Trempage et fermentation de l'avoine pour les chevaux.

On ne conteste plus aujourd'hui la supériorité de l'avoine concassée, pas plus que la supériorité des fourrages hachés pour la nourriture des chevaux. Réduire en fragments plus ou moins gros, de manière à rendre assimilable la totalité des principes nutritifs contenus dans l'avoine, tel est le but que l'on veut atteindre par le concassage.

Le trempage, en détruisant la cohésion des grains, facilite la mastication et a cet avantage sur le concassage qu'il économise la main-d'œuvre et le prix d'achat d'un appareil spécial pour le concassage. Ces deux avantages suffiraient seuls pour la faire adopter par les petits cultivateurs.

Mais la fermentation a cet autre avantage de développer la plus haute puissance nutritive dans la nourriture. C'est cette préparation que M. Kalff, agronome allemand distingué, fait subir à l'avoine pour l'alimentation de ses chevaux.

Voici comment il opère: il se procure trois bacs dont la capacité de chacun est suffisante pour contenir la quantité d'avoine nécessaire à l'alimentation d'un jour. Le premier jour, il remplit le premier bac avec une quantité d'avoine donnée, puis il arrose avec de l'eau chauffée à environ 80 degrés, il remue la masse, l'eau séjourne environ six heures, puis il la laisse écouler à l'aide d'un trou dont le fond du bac est muni.

Le deuxième jour, il opère avec le deuxième bac et le troisième jour avec le dernier bac.

L'avoine mouillée ainsi avec de l'eau chauffée, fermente promptement, et au bout de quarante huit heures, on peut la donner aux chevaux avec la certitude qu'elle produira son maximum d'effet utile.

L'avoine ainsi préparée on acquérant une plus grande valeur nutritive lui permet, dit-il, de réduire dans une proportion assez notable la quantité à donner journellement aux chevaux.

Choses et autres.

Prime.—La *Semaine Religieuse* publiée sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal, est entrée dans sa troisième année d'existence le 1er Janvier.

Aujourd'hui la popularité et le succès de ce journal sont établis: pas un prêtre, pas un ecclésiastique qui ne se fasse un plaisir et un honneur d'être abonné à cette publication, qui contient tous les documents officiels intéressants le clergé et les fidèles du Canada.

Afin d'augmenter sa circulation et par cela même de rendre plus grand le bien qu'elle est appelée à produire, les éditeurs, MM. Eusèbe Senecal & Fils à Montréal, impriment dans ce moment, "la vie de Mgr de Lauberivière, cinquième évêque de Québec," un beau volume imprimé en deux couleurs sur papier de luxe, format in-8, 160 pages, avec un magnifique portrait, qu'ils donneront en *Prime* aux conditions mentionnées plus bas.

Cette prime est un ouvrage inédit dû à la plume de M. Tanquay.

Dans la *Vie de Mgr de Lauberivière*, l'éminent auteur s'est montré excellent historien, et il a ajouté à nos annales déjà si riches, une page émouvante dans laquelle il raconte la courte mais admirable existence d'un évêque de Québec, mort victime de son dévouement pour ses frères.

La *Semaine Religieuse* répond à un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir; complètement informée sur les matières religieuses, elle peut fournir une lecture à la fois instructive et attrayante, et c'est à ce titre que nous la présentons au bienveillant patronage de nos lecteurs.

La *Semaine Religieuse* publie, en outre, toutes les encycliques, discours, lettres de Sa Sainteté Léon XIII, des décrets liturgiques en latin, des résumés des principaux faits religieux en Angleterre, en France, etc.

Les personnes qui se conformeront aux conditions suivantes auront droit à cette belle prime.

1. Toute personne déjà abonnée qui paiera avant le 30 Janvier prochain \$1.00 pour l'abonnement de 1885.
2. Tout abonné nouveau qui paiera \$1.00 avant le 30 Janvier prochain, pour son abonnement de 1885.
3. Tout abonné en retard qui outre ses arriérés, paiera \$1.00 pour son abonnement de 1885.

De plus, toute personne qui fournira une liste de 5 abonnements nouveaux et payés d'avance pour 1885, aura elle-même, droit à un abonnement gratuit à la *Semaine Religieuse* pour l'année 1885, en même temps qu'à la prime.

Pour les autres détails, s'adresser à MM. Eusèbe Senecal & Fils Imprimeurs, éditeurs, No 20, rue St Vincent à Montréal.

Nos instruments agricoles.—Les savants qui ont visité notre pays, l'été dernier, ont trouvé les instruments aratoires du Canada si perfectionnés que le colonel Whealthy a proposé à un club de cultivateurs anglais d'envoyer ici une députation pour examiner nos instruments agricoles et faire ensuite rapport sur leur utilité, leur perfectionnement et le prix qu'on les paie ici.

Lord Londesboroug, qui a secondé la motion, s'est offert de payer les dépenses qu'encourrait la députation.

Cela est flatteur pour notre agriculture, pour nos cultivateurs et pour nos industriels. L'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis ont pourtant des instruments agricoles d'un grand mérite, et néanmoins les nôtres ont été trouvés supérieurs par des hommes tout à fait compétents en ces matières.

On ne saurait trouver de meilleurs indices du progrès que l'agriculture a fait au Canada, depuis quelques années.

Cela est dû à l'esprit d'initiative de la classe agricole qui ne néglige pas une occasion de se renseigner sur tout ce qui peut contribuer au développement des ressources du pays.

C'est en perfectionnant les instruments agricoles qu'on peut améliorer davantage notre système de culture. Il y a maintenant des instruments perfectionnés pour toute espèce de culture. Il y a à peine vingt-cinq ans, on coupait le grain à la faucille, on le battait au fléau et on le nettoyait avec le van. On sait combien ces opérations étaient longues et peu efficaces. Le travail d'un homme ne paraissait pas beaucoup dans une journée. Maintenant, un seul homme fait l'ouvrage que faisaient dix hommes dans ce temps-là.

La machinerie a remplacé la main d'œuvre. On fait faire aux instruments l'ouvrage que faisaient les hommes. Depuis le moulin à faucher jusqu'au semoir mécanique, tout contribue à mettre de l'expédition dans les affaires de culture. Ces améliorations ont grandement favorisé le développement de notre industrie agricole.

Lorsque l'on considère les changements opérés dans notre mode de culture, on se convainc facilement que l'agriculture

est la branche d'industrie qui a fait le plus de progrès au Canada. Si on peut juger de l'avenir de l'agriculture par le progrès accompli depuis vingt-cinq ans, on a tout à espérer de la prospérité du pays; car le progrès de l'agriculture suit le perfectionnement des instruments aratoires, et la richesse du pays dépend de la prospérité de l'agriculture.

Si nos instruments agricoles ont attiré l'attention des étrangers au point qu'ils les signalent à leurs compatriotes, c'est qu'ils leur reconnaissent une supériorité sur les leurs et des avantages particuliers qui les rendent plus efficaces que les autres.

Maintenant que devrait-on penser des cultivateurs qui ne s'en serviraient pas et qui cultiveraient encore d'après l'ancienne routine? S'ils étaient nombreux ce serait rien moins que désolant. Mais, Dieu merci, la classe des arriérés n'est pas considérable. L'esprit de routine tend à disparaître de jour en jour devant l'esprit de progrès auquel les cultivateurs ne restent pas indifférents.

Celui qui se procure des instruments agricoles perfectionnés, loin de faire une dépense inutile, met de l'argent à intérêt. Il est même certain de doubler le capital qu'il y mettra. Qu'on observe un peu dans les campagnes, et on verra de suite que les cultivateurs les moins à l'aise sont ceux qui, restant en dehors du mouvement de progrès, semblent avoir peur d'introduire dans leur mode de culture les améliorations qu'apporte le perfectionnement des instruments agricoles.

Le sol produit plus ou moins, selon qu'on le cultive bien ou mal. Ainsi il est évident que les meilleures méthodes de culture donneront de meilleurs résultats que la routine, qui est le pire ennemi du progrès de l'agriculture et de la prospérité du cultivateur.—*Le Monde.*

Saisie.—M. P. N. Bois percepteur du Revenu de l'intérieur de la P. Q., sur l'ordre du Gouvernement, a saisi et confisqué dans différentes maisons de la Baie St Paul, des liqueurs spiritueuses, pour une valeur de \$200, et de plus ces personnes vont être poursuivies pour vente de boissons sans licence. Puisse la chose se pratiquer aussi ailleurs: dans le comté de Kamouraska, par exemple; il en est grandement temps.

RECETTES

Rhume de poitrine (ou bronchite).

Inflammation de la membrane muqueuse des bronches, avec sécrétion de mucosités plus ou moins épaisses et abondantes. L'action du froid et les variations de la température, surtout au printemps et à l'automne, en sont les causes les plus ordinaires. Voici la marche à suivre pour le traitement du rhume: dès son début, il suffit des coucher dans un lit bien baigné, de se couvrir fortement et de prendre de quart d'heure en quart d'heure, une tasse d'une infusion préparée avec des fleurs de sureau ou la bourrache; cette tisane doit être prise aussi chaude que possible, afin d'arriver à faire suer abondamment. Si ce moyen ne réussit pas, on fait prendre au malade des infusions de fleurs de violettes, de guimauve, de manve ou d'autres fleurs pectorales, que l'on sucre avec le sirop de gomme ou de guimauve. On peut encore dans la plupart des cas, guérir très-vite un rhume qui commence en mettant à nu un cataplasme de farine de moutarde, entre les deux épaules.

Moyen infaillible de bien dégraisser les étoffes de soie.

Prenez une demi-bouteille d'eau-de-vie, une once de miel, une once de savon vert. Battez ensemble ces substances, cette quantité suffit pour une robe.

Lorsque le mélange est bien fait, on imbibe les deux côtés de l'étoffe au moyen d'une brosse douce ou d'une éponge. Ensuite on prend légèrement l'étoffe à deux mains aux deux extrémités de la partie supérieure, puis on la plonge et on l'agite dans de l'eau sans la frotter avec les mains. On renouvelle l'eau au fur à mesure qu'elle se salit, jusqu'à ce qu'elle reste claire. On laisse égoutter la soie sur une corde, et avant qu'elle soit entièrement sèche, on la repasse avec un fer qui ne doit pas être trop chaud, l'étoffe reprend son brillant et son éclat primitif. Si l'on opère sur de la soie blanche, il faut employer du beau miel blanc, du savon blanc et de l'esprit de vin incolore.

En vente au Bureau de la "Gazette des Campagnes."

LE TRÉSOR DES PAUVRES, suivi de plusieurs autres histoires.—Prix, 40 cts.

LES COMPAGNONS DE MINUIT.—Prix, 30 cts.

L'ŒIL DU DIABLE.—VENGEANCE D'UN JUIF, les deux brochés en un seul volume.—Prix du volume, 40 cts.

CAPTIVE ET BOURREAU.—LES ÉPREUVES D'UN ORPHELIN, par Chs A. Gauvreau, les deux brochés en un seul volume.—Prix, 30 cts.

LE DRAME DE MARCELY.—LA FAMILLE HÉBERT, les deux brochés en un seul volume.—Prix, 25 cts.

LA FILLE DU MARQUIS.—Prix, 30 cts.

LES VOLONTAIRES AMERICAINS.—AMOUR ENTRE DEUX CERCUEILS.—UN DRAME DANS LA GROTTÉ D'AZUR, les trois brochés en un seul volume.—Prix, 35 cts.

LE SUPPLICIÉ VIVANT.—Prix, 30 cts.

LUCY DE POLEYMIEUX.—Prix, 30 cts.

Feuilleton contenant vingt-quatre histoires très intéressantes, 284 pages.—Prix, 45 cts.

LA CHARRUE ET LE COMPTOIR.—Prix, 30 cts.

Tous ces volumes, du format de la *Gazette des Campagnes* et brochés, seront expédiés par la poste aux prix indiqués, à tous ceux qui en feront la demande à

HECTOR A. PROULX,

Gérant de la *Gazette des Campagnes*



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'hiver--1885

Le et après lundi, 1er décembre, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	12.32 A. M.
Pour Lévis.....	9.46 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	3.27 P. M.
Pour Lévis.....	4.09 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup.	9.52 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1884.

EXPOSITIONS INTERNATIONALE ET COLONIALE.
A ANVERS EN 1885---A LONDRES EN 1886.

Le gouvernement a l'intention de faire représenter le Canada à l'EXPOSITION INTERNATIONALE à Anvers s'ouvrant dans le cours de mai 1885, et aussi à l'Exposition pour les COLONIES et pour l'INDE à Londres en 1886.

Le gouvernement fera les frais du transport des produits du Canada jusqu'à Anvers et d'Anvers à Londres, comme aussi les frais de retour au Canada si les objets ne sont pas vendus.

Les objets destinés à Anvers devront être prêts pour expédition pas plus tard que la première semaine de mars prochain.

On croit que ces expositions offriront des occasions favorables de faire connaître les ressources naturelles du Canada, ainsi que ses progrès dans l'industrie et la fabrication. Des circulaires et des formulés contenant de plus amples renseignements seront envoyés à ceux qui en feront la demande par lettre adressée (franco) au ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Par ordre,
JOHN LOWE
 Secrétaire, Ministère de l'Agriculture.
 Ministère de l'Agriculture,
 Ottawa, 19 décembre 1884.
 8 janvier 1885.

Municipalité du comté de Kamouraska.

A VIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, que les terres ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique, au village de Kamouraska, en la salle où le Conseil Municipal du comté susdit tient ses sessions, **MERCREDI**, le **QUATRIÈME** jour de **MARS** prochain, à **DIX** heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des taxes auxquelles elles sont affectées et des frais en résultant, savoir :
 Municipalité de la paroisse de St Alexandre.

1. Une terre de soixante-quinze arpents en superficie, située au sixième rang de la seigneurie Verbois, étant le numéro 866, mentionné au cadastre officiel de la dite paroisse de St Alexandre, actuellement possédé par Joseph Côté.

Taxes municipales.....	\$1.05
Taxes scolaires.....	0.32
Montant dû.....	\$1.37

2. Un terrain de 75 arpents en superficie, situé au troisième rang de la seigneurie de l'Islet du Portage, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse susdite de St Alexandre, sous les numéros 410 et 411, appartenant aux héritiers de feu Flavien Lapointe.

Taxes municipales.....	\$1.63
Taxes scolaires.....	2.72
Montant dû.....	\$4.35

Donné à Ste Anne de la Pocatière, ce 17 janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq.

ALFRED POTVIN,
 Secrétaire-Trésorier, C. M. C. K.
 22 janvier 1885.

Ecrémeuse de lait "Laval."--Pour beureries, fromageries et laiteries de grandes exploitations.

AVANTAGES.

- 1o. On peut séparer la crème du lait immédiatement après le trayage.
 - 2o. On obtient 10 à 15 pour cent plus de beurre que par tout autre système.
 - 3o. Le lait et la crème peuvent être utilisés de 24 à 36 heures plus tôt qu' par tout autre méthode.
 - 4o. L'appareil est facile à nettoyer et ne demande pas de fortes fondations.
 - 5o. Il exige moins d'espace que tout autre machine du même genre.
 - 6o. Construction simple.—Force motrice convenable: celle d'un cheval ordinaire ou l'équivalent. Capacité: 750 à 800 livres de lait à l'heure.
- 2,653 de ces machines sont maintenant en usage en Europe et en Amérique.
 Pour plus amples informations, pour commandes, etc., adressez-vous à

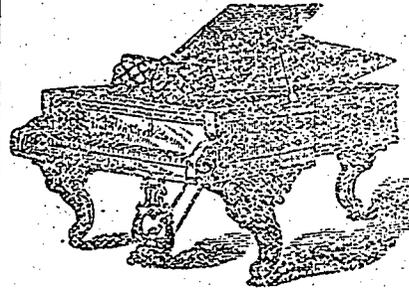
LEFRANCOIS & THIBOUTOT.
 110, rue St Paul, Québec

Les mêmes ont un assortiment général de machines agricoles, à la disposition des cultivateurs: Hache-paille.—Machines à battre.—Cribles vanneurs et séparateurs.—Barrages de Linch.—Machines à moudre de Vessot, etc.
 11 décembre 1884.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés
 Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
 établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX
 New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX
 Philadelphie 1876 :
 Diplôme d'honneur
 et
 Médaille de Mérite.

MONTRÉAL 1880 :
DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
 au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Soc. extra. Grand piano carré à trois cordes.
HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880
 Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.
 Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce **DIPLOME** à **MM. Hazelton Frères, N.-Y.**, pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.
L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
 Sec. conjoints.

1880
 Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.
 Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce **DIPLOME** à **MM. Hazelton Frères, N. Y.**, pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excellence de construction.
L. H. MASSUE, Président.
GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,
 Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de **PIANOS DROITS** qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.
 Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.
 Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,
 IMPORTATEUR DE PIANOS,
No. 1676 rue NOTRE-DAME
 (Près de l'église Notre-Dame,)
MONTRÉAL.